

Des travaux de reméandrage du Meleuc en Forêt du Mesnil pour améliorer la qualité de l'eau

Le Meleuc est un cours d'eau traversant les communes du Tronchet et de Mesnil Roc'h. Il vient de faire l'objet de travaux de restauration de la part du Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) dans la Forêt du Mesnil. L'objectif est de redonner au cours d'eau ses méandres d'origine et de rétablir des fonctionnalités hydrauliques du site pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.



De gauche à droite : Johnattan Barbier (agent ONF), Fabien Hyacinthe (Technicien rivières du SBCDol), Virginie Labbé (entreprise Agrioservices), David Penaud (entreprise Colas), Hubert Mulliez (Adjoint au maire du Tronchet), Jean-François Richeux (Vice-président du SBCDol)

Un cours d'eau dégradé et des enjeux de qualité d'eau importants

Les cours d'eau côtiers de la région de Dol-de-Bretagne constituent un patrimoine important permettant de nombreux usages économiques et de loisirs. Toutefois, lorsqu'ils sont dégradés, leur fonctionnement doit être amélioré. Le Meleuc présente un état très dégradé et n'a pas bénéficié, contrairement à d'autres cours d'eau

tels que le Guyoult, de travaux antérieurs d'entretien et de restauration. Cette opération permet donc de concrétiser les premiers travaux de restauration du cours d'eau.

Le site concerne les communes du Tronchet et de Mesnil Roc'h. Il est situé le long de la Forêt domaniale du Mesnil, sur le bassin versant du Meleuc, à l'amont du barrage de Mireloup. Le secteur présente une multitude d'enjeux liés notamment à la protection de la ressource en eau au titre de la production d'eau potable, compétence exercée par le syndicat Eau du Pays de Saint-Malo. La retenue d'eau potable de Mireloup - alimentée par le Meleuc - est en effet une ressource sensible, en ce sens que l'eau qui y est stockée, une fois potabilisée, sera destinée à la consommation humaine. Il est donc primordial que l'eau brute y soit la plus pure possible.

La Forêt domaniale du Mesnil permet aussi de répondre à un fort enjeu de biodiversité par des actions de restauration des habitats aquatiques (mares, bras morts, méandres, zones humides) en accord avec le gestionnaire du site, l'Office National des Forêts (ONF), les communes et les différents propriétaires privés concernés.

Quels ont été les travaux réalisés ?

Un reméandrage quasi complet du Meleuc dans sa partie forestière - en aval du lieu-dit Le Pont d'Agou - a été effectué afin de faire retrouver au cours d'eau son ancien lit. De plus, la partie aval du Ruisseau de la Lande David - affluent du Meleuc - a été remise en fond de vallée sur environ 200 mètres.



Ce projet s'inscrit dans une démarche de restauration semi-passive pour une grande partie des travaux. L'objectif était en effet de réduire au maximum les interventions pour ne pas déranger ou traumatiser le milieu forestier. Parmi les mesures identifiées pour limiter ces impacts, des chemins d'accès ont été définis avec les agents de l'ONF ainsi que des modalités d'intervention permettant d'abattre le moins d'arbres possible.

Les effets attendus de ces travaux sont la restauration de fonctionnalités telles que l'auto-épuration de l'eau, la régulation des débits de crue, mais aussi l'amélioration des habitats du cours d'eau pour la préservation des espèces, la sensibilisation du grand public sur les effets d'une telle restauration.

Ces travaux représentent une enveloppe financière avoisinant les 70 000€ TTC. Ils sont financés à 50% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et 30% par le Département d'Ille-et-Vilaine. Le SBCDol finance à hauteur de 20%.



Restauration du Guyoult sur le site de Carfantin à Dol de Bretagne : le cours d'eau a retrouvé son lit !

Dans le cadre du Contrat Territorial - volet Milieux Aquatiques, le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) a réalisé des travaux de restauration du Guyoult sur le site de Carfantin à Dol de Bretagne. A cet endroit, le Guyoult a subi par le passé différentes modifications hydrauliques pour les besoins d'un moulin à eau aujourd'hui en ruine. Le site retrouve peu à peu un fonctionnement harmonieux de son cours d'eau et de ses zones humides attenantes.



Restaurer les milieux aquatiques et remédier aux risques d'inondation

Le Guyoult est un petit fleuve côtier de 35 km qui prend sa source à Cuguen et se jette au Vivier sur mer. A Dol de Bretagne, il traverse le quartier de Carfantin avant de poursuivre sa route vers la Baie du Mont Saint-Michel. A cet endroit, dès le 17^{ème} siècle, le cours d'eau a été endigué et détourné de son cours initial pour faire fonctionner un moulin à eau aujourd'hui en ruine.

Ainsi le site présentait deux problématiques auxquelles il convenait de remédier :

- Des dysfonctionnements écologiques : la présence d'obstacles à la continuité écologique sur le cours d'eau ainsi qu'une uniformisation des habitats aquatiques. En particulier, le seuil du déversoir du moulin, avec une chute d'1,20 m, constituait un obstacle infranchissable pour les poissons migrateurs et les empêchait d'atteindre leur zone de reproduction et de croissance.
- Des dysfonctionnements hydrauliques : le site était sujet à de fréquentes inondations comme au temps du fonctionnement du moulin et cela pénalisait les propriétaires privés.

Aussi, le projet s'est orienté vers une remise en fond de vallée complète du Guyoult et de son affluent le Ruisseau du Pic Oiseau : il s'agissait de replacer le cours d'eau dans son tracé originel afin de permettre aux poissons migrateurs tels que l'Anguille (poisson se reproduisant en mer et grossissant en eau douce) de circuler

à nouveau. A terme, le rétablissement de la continuité écologique sur le Guyoult pourrait libérer plus de 70 km de cours d'eau pour la Truite Fario et un linéaire encore plus important pour l'Anguille.

En améliorant le fonctionnement hydraulique du cours d'eau et des zones humides attenantes, ces travaux viennent aussi pallier un risque d'inondation sur ce secteur.

Redonner au Guyoult son tracé originel

L'entreprise LAFOSSE&FILS a été missionnée par le SB CDol pour effectuer ces travaux qui ont consisté dans un premier temps à redessiner le cours d'eau. Le creusement du nouveau lit du Guyoult a débuté fin septembre 2021. Les terres extraites ont ensuite servi à combler l'ancien lit du cours d'eau. Dans un second temps, les parcelles humides et les cheminements piétonniers ont été remis en état. Deux passerelles seront installées pour assurer la continuité du sentier pédestre actuel et favoriser l'accueil du public. A terme, des panneaux d'interprétation feront découvrir l'histoire du site et rendront compte des travaux effectués.

Les arbres (aulnes et saules) ont fait l'objet de recepage (coupe des troncs) à la fois pour leur permettre de se régénérer et assurer le passage des engins. Dès le printemps prochain, lorsque la végétation aura repris ses droits, les effets de ces travaux d'envergure seront bien visibles et offriront un cadre agréable aux Dolois empruntant le sentier pédestre.

L'opération a été réalisée avec l'accord des propriétaires concernés par le nouveau tracé du cours d'eau et la Ville de Dol de Bretagne.

Ces travaux représentent une enveloppe financière avoisinant les 125 000€ TTC. Ils ont été financés à 80% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre de son appel à projet « continuité écologique – 2021 » et de l'arrêté préfectoral d'abrogation du droit d'eau du 30 décembre 2020. Le SB CDol a apporté un financement de 20%.



En savoir plus sur le SBCDoI et ses actions ...

Depuis 2019, le **Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDoI)** exerce la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) correspondant à la conduite d'actions de gestion, d'aménagement et d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Son périmètre, identique à celui du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne, s'étend sur une superficie de 451 km² et rassemble 39 communes et 3 intercommunalités (Communauté de communes Pays de Dol - Baie du Mont St-Michel ; Saint-Malo Agglomération ; Communauté de communes Bretagne Romantique).

Ce territoire qui concerne environ **700 km de cours d'eau et canaux**, est drainé par plusieurs petits cours d'eau côtiers qui prennent d'abord leur source sur les plateaux granitiques (Combourg, massif de St-Broladre) avant de traverser le secteur du Marais de Dol, puis de se jeter dans le même milieu récepteur : la Baie du Mont Saint-Michel.

Le SBCDoI a élaboré un programme d'action sur les milieux aquatiques de ses bassins versants dans le cadre d'un Contrat Territorial proposé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Ce programme a été validé le 14 juin 2019 et comporte **39 sites d'actions prioritaires sur 6 ans (2019 – 2024)**. Il a pour objectif de préserver et d'améliorer la qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques du territoire.

Les actions peuvent concerner :

- L'entretien de cours d'eau (écoulement des eaux, entretien des berges, des zones humides et de la ripisylve) ;
- La restauration des milieux aquatiques (pose de clôtures et abreuvoirs, plantation de ripisylve, protection de berges, lutte contre les espèces invasives, aménagement de cours d'eau...),
- ...

Ces actions permettent également de répondre aux enjeux du territoire qui ont été identifiés dans le SAGE : amélioration de la qualité des eaux littorales pour le maintien des activités de loisirs (pêche à pied, baignade, etc) ou professionnelles (conchyliculture, etc) ; soutien des besoins en eau pour l'alimentation en eau potable etc...

Les bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne



La commission « Littoral – Baie du Mont Saint-Michel » s’est réunie pour débattre des enjeux littoraux

La commission « Littoral – Baie du Mont Saint-Michel » s’est réunie le 15 octobre 2021 à la Maison de la Baie du Vivier sur mer. Constituée de représentants du Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et du SAGE Couesnon, cette réunion a permis d’échanger sur les enjeux liés à l’eau et les milieux aquatiques de la Baie du Mont Saint-Michel. Elle était présidée par Mme Laurence QUERRIEN, vice-présidente de la Commission Locale de l’Eau (CLE) du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et M. Vincent BICHON, vice-président de la Commission Locale de l’Eau du SAGE Couesnon.



Les membres de la commission Littoral - Baie du Mont Saint-Michel des SAGE « Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne » et « Couesnon »

Elus, usagers, scientifiques et représentants des services de l’Etat étaient conviés à participer à cette matinée consacrée au Littoral de la Baie du Mont Saint-Michel et à ses enjeux. Au vu de la transversalité des enjeux qui concernent la baie, cette journée était dédiée aux représentants des commissions « Littoral – Baie du Mont Saint Michel » du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et du SAGE Couesnon.

Lors de cette commission, les spécificités de la baie ont été soulignées :

- un système sédimentaire de renommée internationale avec une amplitude de marées pouvant atteindre 15m, une biodiversité remarquable lui valant plusieurs classements européens et internationaux (RAMSAR, Natura 2000...) et un classement UNESCO du Mont Saint-Michel et de sa baie lui conférant une aura internationale.
- des activités économiques majeures qu’il convient de préserver : la conchyliculture, la pêche professionnelle, la production de moutons de prés-salés, le tourisme...

Mais il a aussi été fait le constat que **le grand défi de demain réside dans l’adaptation au changement climatique**. En fonction de l’évolution du climat, on peut en effet s’attendre à ce que la baie soit exposée à des

phénomènes tels que la montée du niveau de la mer, des inondations par remontée des nappes phréatiques et du biseau salé, l'augmentation de la température de la mer et l'acidification de la mer (baisse progressive du pH) - entraînant une baisse de la production primaire pourtant nécessaire aux poissons et coquillages - l'augmentation de l'intensité des tempêtes... Les effets du changement climatique devront donc être mesurés à l'échelle de la Baie du Mont Saint-Michel. De même, leurs impacts socio-économiques et ceux agissant significativement sur la biodiversité devront être analysés.

La qualité microbiologique des eaux littorales de la baie (classements sanitaires, protocole d'alerte en cas de contamination microbiologique des eaux...) a aussi été au cœur des discussions.

Dans la continuité de l'étude des profils de vulnérabilité des zones conchylicoles et sites de pêche à pied validés en décembre 2020, la CLE du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et le SBCDol sont accompagnés depuis juillet 2021 par le bureau d'étude DMEAU pour effectuer des expertises de terrain permettant d'identifier les sources de pollutions microbiologiques sur les cours d'eau et leurs exutoires, et d'améliorer ainsi la connaissance sur les contaminations notamment en cas de dysfonctionnement des systèmes d'assainissement.

Les sources de contamination microbiologique sont multiples (assainissement collectif et non collectif, pratiques agricoles, ...) et **le but est que chacun puisse améliorer ses pratiques et adapter ses équipements dans l'objectif commun de la qualité des eaux littorales et de la pérennité des usages et activités économiques de la baie.**

Enfin, l'été 2021 a été marqué par le lancement de **deux campagnes de sensibilisation en faveur de l'amélioration de la qualité sanitaire des eaux littorales** : « La mer commence ici » portée par la CLE du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et « Protéger les eaux du littoral, nous avons tous à y gagner » portée par la CLE du SAGE Rance Frémur et également déployée en Baie du Mont Saint-Michel.

Toutes deux seront poursuivies en 2022 sur les bassins versants côtiers de la région de Dol de Bretagne.

Elles rappellent qu'en adoptant les bons gestes, nous pouvons tous préserver la qualité de l'eau de nos rivières et de celles de la Baie du Mont Saint-Michel.

Plus de renseignements sur www.sage-dol.fr et www.sagerancefremur.com



Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez-nous :

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne
Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)
1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE
Tél : 02.57.64.02.54 - contact@sage-dol.fr

Retrouvez toutes les informations et l'actualité du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et du SBCDol sur www.sage-dol.fr